



Sainte-Barbe déploie tous ses talents, tous ses charmes pour conquérir votre passion...

Le Barberivain

Municipalité de Sainte-Barbe
470, chemin de l'Église
Sainte-Barbe (Québec) J0S 1P0
Tél.: 450 371-2504 / Fax: 450 371-2575
www.ste-barbe.com

VOLUME 14 – NUMÉRO 03

• BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL •

AUTOMNE 2023

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi de 8 h à 12 h – 13 h à 17 h

Jeudi de 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h à 12 h – fermé en après-midi

L'HÔTEL DE VILLE SERA FERMÉ À LA DATE SUIVANTE :

Lundi 9 octobre 2023 : congé de la fête de l'Action de grâce

Pour toute urgence, durant cette période, veuillez nous rejoindre par courriel au : info@ste-barbe.com

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

(à 19 h au sous-sol de l'hôtel de ville)

• Lundi 2 octobre • Lundi 6 novembre • Lundi 4 décembre

Les citoyen.nes sont invité.es à prendre connaissance de l'ordre du jour et du procès-verbal de chacune de ces séances sur notre site Internet :

www.ste-barbe.com/seances-du-conseil

RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE DISPONIBLE :

www.ste-barbe.com /
service aux citoyens /
rôle d'évaluation



SOYEZ INFORMÉS EN TOUT TEMPS
SUR VOTRE MUNICIPALITÉ
EN VISITANT NOTRE SITE WEB :

www.ste-barbe.com

ET EN AIMANT NOTRE
PAGE FACEBOOK !



Table des matières

| | |
|------------------------------------|-------|
| Mot de la Mairesse | 2-3 |
| Taxes municipales 2023 | 3 |
| Fête des Barberivains | 4 |
| Sécurité publique | 5 |
| Services aux citoyens | 5 |
| Informations aux citoyens | 6 |
| Fondation Gisèle Faubert | 6 |
| Service de l'urbanisme | 7 |
| Organismes municipaux | 8-9 |
| À votre agenda | 9 |
| Informations municipales | 9 |
| Service de Sécurité incendie | 9 |
| Bibliothèque Lucie-Benoit | 10 |
| MRC du Haut-Saint-Laurent | 11 |
| Annonces classées | 11 |
| Publicité | 11-12 |



Denis Brisson Inc.
centre de jardin / extermination

Courriel: jardin.brisson@oricom.ca
Site Web: www.denisbrisson.com

Denis Brisson B.S.A.
Agronome



587, chemin Larocque
Valleyfield (Québec) J6T 4C9
Tél.: 450-373-5515 / 1-888-835-8604
Fax: 450-377-5515



Louise Lebrun
Mairesse et Préfète de la
MRC du Haut-Saint-Laurent



Johanne Béliveau
Conseillère, poste #1



Marilou Carrier
Conseillère, poste #2



Miriam Dubuc-Perras
Conseillère, poste #3



François Gagnon
Conseiller, poste #4



Denis Laroque
Conseiller, poste #5



Daniel Pinsonneault
Conseiller, poste #6

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

470, chemin de l'Église
Sainte-Barbe (Québec) J0S 1P0
Tél. : 450 371-2504
Courriel : info@ste-barbe.com
Site Web : www.ste-barbe.com

Directrice générale/greffière-trésorière, poste 101
Chantal Girouard (c.girouard@ste-barbe.com)

**Directrice générale adjointe/
greffière-trésorière adjointe, poste 102**
Marie-Ève Clément (me.clement@ste-barbe.com)

Adjointe administrative, poste 103
Maryse Benoit (m.benoit@ste-barbe.com)

Agente de bureau, poste 109
Josée Phoenix (j.phoenix@ste-barbe.com)

**Directeur du Service de l'urbanisme, environnement
et travaux publics, poste 104**
Jocelyn Dame (j.dame@ste-barbe.com)

**Inspecteur au Service de l'urbanisme et
environnement, poste 110**
Loïc Pourpoint (l.pourpoint@ste-barbe.com)

**Coordonnateur loisirs, culture et vie
communautaire, poste 105**
Alain Billette (a.billette@ste-barbe.com)

Journalier aux travaux publics
Jean-Sébastien Groulx (jsgroulx76@gmail.com)

Conception et impression du journal:

© Les Publications Municipales Inc.
Sans frais: 1 (877) 553-1955

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Alors que la rentrée scolaire est déjà derrière nous et que la routine automnale reprend tranquillement, permettez-moi de faire un survol de l'été qui a été bien rempli à Sainte-Barbe.

Bienvenue aux résidents de Huntingdon

Tout d'abord, en juin dernier, les élus de la Ville de Huntingdon ont unanimement accepté l'invitation à se joindre à notre projet d'écocentre sous-régional puisque, rappelons-le, ce service n'est pas offert dans notre région.

En prévision de l'ouverture, les membres du conseil municipal et de la direction de Sainte-Barbe ont visité sept écocentres du Québec dans le but de s'inspirer des meilleures pratiques. Parallèlement, nous sommes toujours accompagnés par un cabinet d'expertise environnemental spécialisé en gestion des matières résiduelles pour tout ce qui concerne la modernité des installations et le tri des matières. Nous sommes également en

lien avec un organisme qui veillera à la gestion méthodique du site.

Annoncée pour la fin de cette année, l'ouverture de l'écocentre est reportée à 2024, notamment parce que nous sommes en attente d'une confirmation pour l'octroi d'une importante subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Soyez assurés que vous serez tenus au courant des développements qui s'annoncent prometteurs!

La Fête des Barberivains

Étiez-vous de la partie le 19 août dernier? Notre grande fête annuelle a connu un franc succès malgré une météo capricieuse. Comme pour les années dernières, nous avons eu la chance d'assister à un défilé des services de sécurité incendie (SSI) de la région qui se clôturait avec entrain grâce à la participation rythmée de la fanfare Garde Champlain. Ceux et celles qui y étaient en conservent très certainement un heureux souvenir. En mon nom personnel et au nom des membres du conseil municipal, j'aimerais remercier l'ensemble des personnes qui ont collaboré à l'organisation de ce grand rassemblement annuel qui témoigne de tout le dynamisme qui anime la communauté de Sainte-Barbe. Merci à vous!

Sainte-Barbe : une municipalité de toutes les générations

Le projet d'habitation de la Coopérative de solidarité du Parc a été inauguré le 13 juillet



La mairesse de la Municipalité de Sainte-Barbe, Mme Louise Lebrun, et le maire de Huntingdon, M. André Brunette, sont entourés de Félix-Antoine Daoust, Daniel Pinsonneault, Loïc Daoust, Johanne Béliveau et Miriam Dubuc-Perras (mère des deux garçons).



Louise Boutin, Rachel Billette, Daniel Pinsonneault, Carole Mallette (députée provinciale), Alain Billette, Joseph Boucher, Claude DeBellefeuille (députée fédérale), Denis Binette, Murielle Gendron et Nicole Poirier.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE SAINTE-BARBE
367, route 132, Sainte-Barbe (QC) J0S 1P0
Tél. : 450 371-3321 et 450 544-1303

Directeur du Service de sécurité incendie
Joël Trudeau (directeur.incendie@ste-barbe.com)

Directeur adjoint du Service de sécurité incendie
Éric Maheux (directeur.adj@ste-barbe.com)

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES:

«Le Barberivain» est publié et distribué vers le 20 du mois de sa parution (mars, juin, septembre et décembre). Les organismes de la Municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués au plus tard la première semaine du mois de la parution. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou PDF) par courriel à: m.benoit@ste-barbe.com

POUR INFORMATIONS: 450 371-2504, poste 103

dernier et offre 12 logements à des personnes âgées autonomes. Nous sommes fiers d'avoir contribué au financement de ce projet qui permet à nos aînés de demeurer dans leur milieu de vie, tout en respectant leur capacité de payer. De plus, un groupe de personnes travaille présentement à mettre sur pied un « sentier des souvenirs » aux abords de la coopérative, sur un terrain appartenant à la Fabrique Saint-Laurent... nous suivrons ce projet et vous en redonnerons des nouvelles !

Par ailleurs, juste à côté, la construction du CPE se poursuit et bien que la date exacte de son ouverture ne soit pas annoncée, les parents peuvent d'ores et déjà y inscrire leurs enfants par le site gouvernemental « la place 0-5 » (www.laplace0-5.com). Même si l'établissement de Sainte-Barbe n'apparaît pas sur ce site Web, il est important d'y être inscrit puisqu'il s'agit de l'unique porte d'entrée. Les enfants seront rappelés selon l'ordre d'inscription, alors faites vite !

Parlant d'enfants, vous verrez dans les pages de ce journal municipal, ainsi que sur notre page Facebook, les jolis minois de trois bébés dont les familles ont participé à notre nouveau programme « Une naissance, un arbre ». Vous connaissez une famille barberivaine qui accueillera un enfant cette année ? Parlez-leur du programme !

Gestion animalière : suivi du dossier

À la suite d'accusations qui ont été formulées à l'endroit des copropriétaires du refuge avec lequel la Municipalité avait une entente pour la gestion animalière sur le territoire, les membres du conseil municipal se sont rapidement concertés pour trouver une solution à cette situation déplorable. Ainsi, la gestion animalière est dorénavant assurée par la SPCA

Ouest. Pour l'achat de licences pour chiens, pour signaler des animaux perdus ou retrouvés, pour des plaintes concernant les chiens ou pour un prêt d'une cage-trappe, les résidents de Sainte-Barbe doivent maintenant appeler au : 514 566-5678.

Quoi faire en cas de pannes de courant ?

Les changements climatiques, dont les manifestations sont de plus en plus fréquentes, engendrent des risques de sinistres pour la population. Dans ce contexte, vous recevrez dans le courant des prochaines semaines le dépliant «Quoi faire en cas de pannes de courant» que nous vous invitons à conserver précieusement et à vous y référer périodiquement. De notre côté, soyez assurés que nous poursuivons les démarches pour nous munir de génératrices supplémentaires et des infrastructures adéquates pour les accueillir. En dépit de ces équipements, tous les résidents de Sainte-Barbe ont la responsabilité de veiller au bon fonctionnement de leurs installations. Ensemble, assurons la qualité de vie de nos proches et de nos concitoyens!

Laboratoire mobile d'analyse de l'eau

À tous les résident.es dont l'eau provient d'un puits artésien ou de surface, nous sommes heureux de vous annoncer qu'un laboratoire mobile d'analyse de l'eau sera présent à Sainte-Barbe le samedi 14 octobre prochain, de 10 h à 13 h. Mettez la date à votre agenda et consultez les pages suivantes pour tous les détails.

Rampe de mise à l'eau

Et parlant d'eau, voici des nouvelles de la rampe de mise à l'eau. Avant de procéder à la mise en œuvre de quelques travaux que ce soient, nous devons attendre l'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte

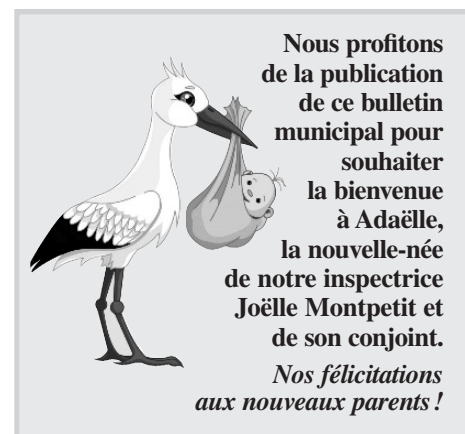
contre les changements climatiques, de la Faune et des parcs (MELCCFP). Cette autorisation nous a été acheminée tout récemment, soit le 20 septembre dernier. Nous sommes donc à préparer le document d'appel d'offres pour aller en soumission. Si tout se passe comme prévu, les travaux débiteront dans le courant des prochains mois. Nous sommes conscients des délais, mais nous sommes également engagés à travailler dans le respect des normes en vigueur pour la protection de nos plans d'eau.

Vie démocratique

En terminant, je vous invite à prendre part à la vie démocratique en assistant aux séances du conseil municipal qui ont lieu une fois par mois, à 19 h, à l'hôtel de ville (470, chemin de l'Église). Prochaines séances : 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre 2023, ainsi que 9 janvier et 6 février 2024.

Au plaisir de vous rencontrer,

Louise Lebrun, mairesse



TAXES MUNICIPALES 2023

Prochains versements de taxes foncières :

3e versement : était payable le 10 août dernier
4e versement : **10 octobre 2023**

À noter

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale et du règlement de taxation, le solde **COMPLET** des taxes de l'année devient immédiatement exigible lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu. L'intérêt s'applique alors à ce solde puisque le privilège des versements est ainsi annulé.

Nous vous recommandons d'effectuer vos paiements d'une des façons suivantes :

- Par le service de paiement Internet des institutions financières participantes (il suffit d'inscrire le numéro de matricule pour chaque propriétaire).
- Au comptoir ou guichet automatique de toutes les institutions financières.
- Par la poste, en inscrivant le numéro de client ou de matricule sur votre chèque.

- Par la fente à courrier située à la droite de l'entrée principale de l'hôtel de ville, en inscrivant le numéro de client ou de matricule ou inclure les coupons détachables.
- En vous présentant à l'hôtel de ville : par chèque, argent comptant ou carte débit.
- **Prenez note que les cartes de crédit ne sont pas acceptées.**

Dans le but d'éviter toute confusion, si votre paiement municipal est fait soit par Internet, au guichet automatique ou au comptoir de votre institution financière, assurez-vous que le numéro de référence inscrit dans votre dossier de paiement de factures soit bien le matricule apparaissant sur le coupon détachable de votre compte de taxes municipales.

Important

La Municipalité de Sainte-Barbe ne se tient aucunement responsable des retards ou omissions dans l'acheminement du courrier, peu importe le mode de messagerie utilisé.

En cours d'année, nous recevons de la firme

d'évaluateurs FQM des certificats de mise à jour et des avis de modification au rôle d'évaluation foncière, ce qui peut parfois générer une facture et représenter **un compte de taxes supplémentaires.**

Nouveau propriétaire en cours d'année

Lorsque vous faites l'acquisition d'une propriété en cours d'année, vous ne recevrez pas un nouveau compte de taxes étant donné que la Municipalité de Sainte-Barbe n'émet qu'un seul compte en début d'année.

Normalement, lorsque vous signez votre contrat chez le notaire, celui-ci vous informe des montants de taxes à payer pour l'année en cours.

Si votre notaire ne vous a pas donné cette information, vous devrez nous contacter par téléphone au 450 371-2504, poste 103 ou par courriel à m.benoit@ste-barbe.com ou vous présenter à l'hôtel de ville pour obtenir le montant de taxes à payer, et ceci, afin d'éviter que des intérêts s'accumulent.



Implantation d'un service d'alerte de masse

La Municipalité de Sainte-Barbe a fait l'acquisition du logiciel CITAM, qui permet aux citoyen.nes qui le désirent de recevoir des alertes concernant des annonces importantes se déroulant sur le territoire. Cet outil facilitera grandement nos communications avec vous !

INSCRIVEZ-VOUS !



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

par 

Comment s'inscrire ?

Les citoyen.nes sont invité.es à se rendre sur le site Web de la municipalité, au www.ste-barbe.com/alertes-municipales/, pour s'inscrire en ligne au service d'alerte

CITAM ou par téléphone au 450 371-2504. Vous pouvez y choisir votre mode de communication préférée, soit par un appel téléphonique enregistré, un courriel ou un message texte. Vous pouvez également choisir les alertes et notifications que vous souhaitez recevoir : avis d'ébullition, fermeture de route, bris d'aqueduc et plus.

Affichage des adresses civiques

Nous désirons sensibiliser les citoyen.nes du noyau villageois à l'importance de l'affichage des adresses civiques. Il n'est pas prévu, dans l'immédiat, d'installer des plaquettes d'adresse civique dans le périmètre urbain.

L'affichage du numéro civique des immeubles résidentiels et commerciaux est obligatoire. Les chiffres doivent être installés à un endroit bien visible des deux côtés de la voie publique, ainsi que de jour et de nuit, et ce, en toutes saisons.

Cet affichage est indispensable pour votre sécurité et celle de votre famille. Il permet de faciliter la recherche lors d'une urgence (ambulances, service incendie, polices, etc.). Lors d'une intervention d'urgence, chaque seconde compte !

Calendrier des collectes 2023

Nous vous rappelons, que la collecte des matières résiduelles (déchets) se fera aux **2 semaines** à compter du lundi 6 novembre 2023 et ce, jusqu'à la fin du mois d'avril, tel qu'indiqué sur le calendrier 2023.

Nous vous rappelons également que peu importe le type de collecte, vous devez déposer votre bac en bordure de la rue la veille dès 19 h ou avant 7 h le jour de la collecte, les roues face à la rue. Merci de **ne pas déposer** les bacs sur les trottoirs.

Pour obtenir une copie supplémentaire du calendrier des collectes 2023, veuillez le télécharger à partir de notre site internet www.ste-barbe.com/collecte-et-recupération/ ou en vous présentant à l'hôtel de ville ou en communiquant avec Maryse Benoit au 450 371-2504, poste 103.

Laboratoire mobile d'analyse de l'eau

Vous possédez un puits artésien ou un puits de surface ? Il est de votre responsabilité de fournir une eau potable de qualité à votre famille et vos visiteurs¹.

Afin de vous appuyer dans cette démarche, un laboratoire mobile d'analyse de l'eau sera présent au Centre communautaire Carole-Tremblay (475, chemin de l'Église) le samedi 14 octobre, de 10 h à 13 h.

Pour effectuer un test d'eau, vous devez vous procurer une trousse d'analyse à compter du 18 septembre à l'hôtel de ville. Des troussees seront également disponibles sur place, le jour même. Les résultats seront envoyés aux citoyens concernés quelques jours suivant l'événement.

Ne vous fiez pas aux apparences !

Bien qu'elle puisse avoir une apparence claire et n'avoir aucune odeur ou saveur particulière, l'eau captée peut avoir des éléments pouvant avoir des effets indésirables sur la santé.

L'eau souterraine est habituellement de meilleure qualité que l'eau de surface grâce à la capacité filtrante du sol, mais elle peut être plus vulnérable à la contamination... il ne faut pas se fier aux apparences !

Le programme « Une Naissance, un arbre », une première édition couronnée de succès !

En mai dernier, la Municipalité de Sainte-Barbe lançait le programme « Une Naissance, un arbre » qui vise à souligner symbolique-

ment l'arrivée d'un enfant dans la communauté en offrant aux parents un certificat cadeau d'une valeur de 150 \$ applicable à l'achat d'un arbre, sous certaines conditions.

Trois parents nous ont gentiment offert une photographie de leur poupon aux côtés de « leur » arbre. Voyez comme ils sont mignons !



| FORFAITS D'ANALYSE OFFERTS | | |
|--|---|--------------------------------|
| | Paramètres utilisés | Prix (aux frais des résidents) |
| Test de base (potabilité) | Coliformes totaux et fécaux Bactérie atypique | 40 \$ (taxes incluses) |
| Test avancé (potabilité et Ions en solution) | Coliformes totaux et fécaux Bactérie atypique Alcalinité Conductivités pH Fer Manganèse Turbidité Dureté totale | 95 \$ (taxes incluses) |

¹ L'eau issue de puits de surface et de puits tubulaire (artésien) qui est destinée à la consommation doit respecter le Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.40) de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec.

Les informations en lien avec l'édition 2024 du programme seront disponibles sur notre site Web au printemps prochain.

NOUVEAU PERSONNAGE AU PARC MUNICIPAL

Nous vous invitons à vous rendre au parc municipal situé derrière le 475, chemin de l'Église à Sainte-Barbe, pour admirer l'œuvre de l'artiste Mme Louise Page. Mme Page a réalisé un géant de bois à partir d'un tronc d'arbre, le Géant se nomme « L'Étincelle ».



12 nouveaux logements sociaux et abordables pour des personnes âgées autonomes dans la Municipalité de Sainte-Barbe

En juillet dernier, le Cabinet de la ministre responsable de l'Habitation a publié un communiqué de presse pour annoncer l'inauguration du projet d'habitation de la Coopérative de solidarité du Parc de Sainte-Barbe. Il s'agit d'un immeuble de 12 logements destiné à des personnes âgées autonomes et pour lequel plus de 4,6 M\$ ont été investis.

La Municipalité de Sainte-Barbe a contribué au projet à hauteur de 1,4 M\$, dont plus de 800 000\$ proviennent du gouvernement du Québec, en vertu des ententes tripartites que la Municipalité a signées avec la SHQ et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Lors de l'inauguration, le conseiller municipal Daniel Pinsonneault a souligné : « Nous sommes fiers de participer à cet important projet, qui permettra à plusieurs personnes âgées de vivre dans un environnement sain tout en profitant de la qualité de vie enviable que l'on trouve à Sainte-Barbe.

L'ouverture de la Coopérative de solidarité du Parc s'inscrit en droite ligne avec les orientations de notre Politique familiale et avec notre adhésion au programme Municipalités amies des aînés. Nous profitons de cette tribune pour remercier tous ceux et celles qui y ont collaboré. En mon nom et au nom des membres du conseil municipal actuel, je remercie également la mairesse, Louise Lebrun, qui a contribué à ce projet depuis le début, en 2014. »

Pour lire le communiqué au complet :
<https://bit.ly/47vqTTD>.

COUP DE CHAPEAU AUX BARBERIVAINS

Vous connaissez un.e Barberivain.e qui se démarque et dont les réalisations pourraient être mises en lumière dans une prochaine édition de votre bulletin municipal ? *Faites-nous le savoir !*
info@ste-barbe.com.



FONDATION GISELE FAUBERT

HISTORIQUE ET MISSIONS

La fondation Gisèle Faubert existe depuis bientôt 25 ans et s'est positionnée comme actrice importante de soutien aux familles d'enfants ayant un problème de santé ou un trouble quelconque, en supportant des besoins qui ne sont pas subventionnés.

Jusqu'à ce jour, c'est plus d'un million de dollars qui ont été octroyés à diverses familles, surtout répartis à travers les 11 villes de la MRC de Roussillon mais aussi à travers le Québec.

Lorsqu'en janvier 2014 Mme Faubert perdit malheureusement son combat contre le cancer, elle eut le privilège de partir entourée des siens, à la maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges, puisqu'il n'y avait pas de maison dans sa région. Le soutien et l'accompagnement reçus dans ce type d'établissement, par le biais de la qualité de soins, du réconfort et de l'environnement paisible pour les patients en fin de vie, ainsi que pour leur famille et les proches qui vivent la perte d'un être cher, sont indispensables.

Dans son legs, Mme Faubert demanda aux membres du conseil d'administration de la fondation de perpétuer son œuvre. Lors de la première rencontre du conseil d'administration suivant le décès de Mme Faubert, une idée s'est imposée d'elle-même : la fondation se devait d'ajouter une seconde mission à celle déjà existante, soit d'ouvrir une maison de soins palliatifs afin de donner à la communauté l'opportunité de bénéficier des services

qu'elle et sa famille avaient reçus pendant cette dure épreuve.

Nous profitons de l'opportunité qui nous est offerte pour partager avec vous quelques informations qui vous permettront d'apprécier encore plus la nécessité de ce projet de société :

- Actuellement, près de 50 % des personnes en fin de vie nécessitent des soins palliatifs, et nous sommes d'avis qu'elles méritent toutes et tous des soins de grande qualité;
- Le territoire de la Montérégie-Ouest se trouve déjà, aujourd'hui, en grand déficit de lits en soins palliatifs :
 - Augmentation prévue de 25 % de sa population (d'ici 2036);
 - Environ une personne sur quatre sera âgée de 65 ans et plus d'ici 2036.

À la lumière de ces faits, il est facile de constater que les besoins ne cesseront de s'accroître.

C'est donc dans cette optique que La Fondation Gisèle Faubert a pour mission de réaliser la construction d'une maison de soins palliatifs en Montérégie-Ouest pour fournir aux résidents et résidentes des 65 municipalités du territoire un endroit calme, serein et accueillant, pour une fin de vie en toute dignité. Forte de ses valeurs, la maison Gisèle Faubert offrira des soins de qualité et un personnel engagé pour soutenir les familles avec humanité.

La Maison Gisèle Faubert mettra 8 lits à la disposition des résidents du territoire, tout en offrant des services complémentaires de fin de vie tels que répit, ajustement de médication, gestion des symptômes, en plus de services à volets pédiatriques.

Les maisons de soins palliatifs procurent ces services aux patients et aux familles gratuitement, vous comprendrez donc le besoin d'obtenir l'appui financier de toute la communauté afin de pouvoir offrir cette dignité de fin de vie à tous ceux et celles qui en auront besoin.

Pour en apprendre plus sur notre fondation et sur cette mission, visitez notre site web au www.fondationgiselefaubert.org ou balayez le code QR :



 **FONDATION GISELE FAUBERT**
L'UN POUR L'AUTRE

C.P. 29, Succursale Bureau-Chef,
Mercier, QC J6R K6
450 691-1761



Rappel

N'oubliez pas de demander votre permis ou certificat d'autorisation avant de débiter vos travaux ou de faire un brûlage extérieur (feu à ciel ouvert ou feu d'artifice). Informez-vous auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement, communiquez avec l'inspecteur municipal Loïc Pourpoint au 450 371-2504, poste 110 ou par courriel au L.pourpoint@ste-barbe.com.

Soyez prévoyant, un délai pouvant aller jusqu'à **trente (30) jours** est possible, puisque nous recevons de fortes demandes de permis et d'autorisation. Les permis sont délivrés dans l'ordre de réception.

Inspections

Nos inspecteurs municipaux, ainsi que les évaluateurs contractuels de la MRC du Haut-Saint-Laurent, se promènent fréquemment sur le territoire. Ils doivent parfois aller sur les propriétés privées pour procéder à des inspections. Ces derniers seront munis d'une pièce d'identité lorsqu'ils se présenteront à vous, alors, n'hésitez pas à les saluer !

RAPPELS GÉNÉRAUX

Installation septique

Tout propriétaire d'une fosse septique ou d'une fosse de rétention doit acheminer une preuve de la vidange de la fosse à l'hôtel de ville de Sainte-Barbe **avant le 30 septembre de l'année où doit être effectuée la vidange**. Cette preuve est constituée d'une copie de la facture de l'entrepreneur qui effectue la vidange de la fosse. Pour les résidences munies d'une fosse de rétention, la preuve de la vidange périodique doit également être fournie.

Entretien des terrains

Dans la zone résidentielle, le fait de laisser des broussailles ou de l'herbe jusqu'à une hauteur d'un pied (30 centimètres) ou plus, constitue une nuisance et est prohibé. Cette réglementation s'applique au terrain vacant ou non.

Il est obligatoire que le propriétaire d'un terrain gazonné et coupe le gazon dans la marge d'emprise de la voie publique adjacente à son lot ou une partie de lot à usage résidentiel. La marge d'emprise incluant les fossés (s'il y a lieu) doit en tout temps être entretenue par le propriétaire ou l'occupant du terrain limitrophe.

Évacuation des eaux pluviales et souterraines

Les eaux pluviales et souterraines doivent être dirigées sur le terrain pour infiltration dans le sol, vers un fossé sur le terrain ou dans un cours d'eau. Donc, les eaux pluviales et souterraines ne doivent pas être dirigées vers la conduite sanitaire (réseau d'égout).

Bornes civiques

L'installation des bornes civiques est terminée sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Barbe. Si vous constatez que n'avez pas de plaquette d'adresse, veuillez contacter Maryse Benoit au 450 371-2504, poste 103 ou par courriel au m.benoit@ste-barbe.com.



Caravane ou autocaravane

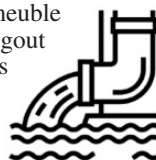
L'installation et l'utilisation d'une caravane ou d'une autocaravane (VR) est limitée aux établissements de camping.



L'entreposage en cour latérale et arrière d'une seule caravane ou autocaravane (VR) est autorisé par lot où il y a un bâtiment principal. Toutefois, il est permis d'entreposer une caravane ou autocaravane dans l'entrée située en cour avant, pourvu que celle-ci soit située à au moins 2 mètres de la ligne avant.

Clapets antiretour

Tout propriétaire d'un immeuble desservi par le service d'égout municipal doit installer à ses frais et maintenir en bon état, un clapet antiretour afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout.



Les normes d'implantation et d'entretien des clapets antiretour sont celles prescrites par le Code national de plomberie en vigueur au moment de son installation.

Au cas de défaut du propriétaire d'installer et de maintenir en bon état de telles soupapes (clapet antiretour) conformément au règlement, la Municipalité n'est pas responsable des dommages causés à l'immeuble ou à son

contenu par suite des conséquences d'un refoulement des eaux d'égout.

Vanne arrêt de ligne (bonhomme à l'eau)

Tout propriétaire doit s'assurer que la bouche à clé de la vanne d'arrêt de ligne du branchement d'aqueduc public desservant sa propriété demeure en tout temps dégagée, accessible, opérable et ne soit pas endommagée, à défaut de quoi, il sera tenu de défrayer le coût de son dégagement, de sa réparation, de sa réfection ou de son remplacement. Également, en cas d'urgence, celle-ci doit être opérationnelle lors de bris à l'intérieur de votre maison.

RAPPELS EN PÉRIODE HIVERNALE

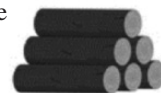
Stationnement de nuit



Nous tenons à vous rappeler que du 15 novembre au 15 avril de l'année suivante inclusivement : aucun véhicule ne pourra être stationné ou immobilisé entre minuit et 6 h sur un chemin public ou sur un chemin privé où le public est autorisé à circuler, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Entreposage de bois de chauffage sur un terrain où est érigé un bâtiment résidentiel

L'entreposage de bois de chauffage de manière ordonnée est autorisé dans les **cours latérales et arrières** à au moins 1 mètre d'une ligne de lot.



L'entreposage de bois de chauffage de manière ordonnée est également autorisé dans la **cour avant** à au moins 1 mètre d'une ligne de lot, s'ils sont à l'arrière d'un bâtiment accessoire et de façon à ne pas être visible de la rue ou à au moins 50 mètres de la ligne avant.





Célébrez la journée Nationale des aînés !

Dîner-Spectacle

« Une conférence remplie d'humanité qui fait du bien »

Vendredi 29 septembre 2023

11h à 15h30

Centre Barberiverain,
471 Chem. de l'Église,
Sainte-Barbe

UNE CONFÉ-SHOW
DRÔLE ET
INSPIRANTE



CHANTAL FLEURY
humoriste ricanteuse

Horaire de la journée

11h00 - accueil et causerie

12h00 - dîner servi

13h30 - spectacle de Chantal Fleury

15h30 - fin du spectacle

Inscription obligatoire

450-826-1243

1-855-826-1243

5\$ PAR
PERSONNE !

PLACES
LIMITÉES
RÉSERVEZ TÔT

Les **Aidants**
du Haut-Saint-Laurent

Ce projet est réalisé grâce au financement de la Fondation J.A. De Sève

Accompagner

SANS S' OUBLIER

Pour personnes proches aidantes

Apprenez des stratégies utiles au quotidien pour mieux accompagner et soutenir votre proche tout en préservant votre énergie et votre santé.



Tous les jeudis

21 sept - 9 nov

13h30 à 16h

Centre Communautaire
Carole Tremblay à Ste-Barbe

Pour inscription :

450-826-1243

1-855-826-1243

info@aidantshsl.org

Thèmes abordés :

Énergie et motivation

Culpabilité et responsabilités

Besoins et droits

Choix

Protection de la santé

Changements

Famille

Ressources



Les **Aidants**
du Haut-Saint-Laurent

Appui
proches aidants



Bienvenue / Welcome

PROGRAMME D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

Une Affaire de Famille

Le projet BIENVENUE-WELCOME ! est un projet concerté entre l'organisme Une Affaire de Famille, qui vise le bien-être de toutes les familles résidant dans le Haut-Saint-Laurent, le CRESO: un organisme reconnu par le ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration pour aider les personnes immigrantes à s'installer en région et Places aux Jeunes: un programme qui a comme mission de veiller à l'attraction, à l'intégration et à la rétention des jeunes qualifiés 18-35 ans en région.

Pour offrir une structure d'accueil chaleureuse et inclusive aux nouveaux arrivants dans le Haut-Saint-Laurent

Informations

(450) 829-3782

dès Septembre 2023

Ce projet est rendu possible grâce à la participation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la MRC du Haut-Saint-Laurent

Québec

MRC du HAUT-SAINT-LAURENT

ORGANISMES MUNICIPAUX

FADOQ – SAINTE-BARBE

Bonjour chers.es membres,



Nos rencontres hebdomadaires ont débuté le 5 septembre dernier, elles se tiennent tous les mardis, de 13 h à 17 h, au Centre communautaire Carole-Tremblay situé au 475, chemin de l'Église, Sainte-Barbe.

Nous vous attendons en grand nombre pour venir vous amuser, socialiser et faire de nouvelles rencontres.

L'équipe du conseil d'administration travaille à la planification de nouvelles activités pour l'année 2023-2024, si vous avez des suggestions, vous pouvez les transmettre par courriel à la présidente Mme Sylvie Lalonde au sylvielalonde2365@gmail.com.

Ces rencontres sont propices à la création de nouvelles amitiés!

CERCLE DE FERMÈRES – SAINTE-BARBE



Nous invitons toutes les personnes qui désirent se joindre à nous pour faire de l'artisanat, du tissage sur métier, du tricot, pour s'entraider et pour partager des connaissances.

Calendrier des rencontres :

Nos rencontres hebdomadaires viennent tout juste de recommencer. Nous vous invitons à nos prochains ateliers d'artisanat tous les lundis, à 13h30, au Centre communautaire Carole-Tremblay situé au 475, chemin de l'Église, Sainte-Barbe. Vous avez appris de nouvelles techniques d'artisanat ? Venez les partager !

Pour information, contacter Mme Pierrette Girouard au 450 371-5129 ou Mme Johanne Riopel au 514 583-7439.

L'automne est une très belle saison pour expérimenter un nouveau passe-temps !!

À VOTRE AGENDA

ACTIVITÉS AU CENTRE BARBERIVAIN

Vendredi 29 septembre :

Dîner-Spectacle - journée Nationale des aînés avec Chantal Fleury

Samedi 21 octobre :

Soirée de contes avec M. Benoit Loyer

Samedi 28 octobre :

Soirée bières et saucisses

Mardi 31 octobre :

Soirée d'Halloween

Dimanche 12 novembre :

Journée du Bel Âge de Sainte-Barbe

Samedi 18 novembre 2023 :

Concert de M. Michel Loisel

Week-end 2 et 3 décembre :

Marché de Noël (Également au Centre communautaire Carole-Tremblay)

Veillez noter que ces activités peuvent être annulées ou présentées à une date ultérieure. Pour information et pour l'achat de billets, veuillez contacter Alain Billette au 450 802-8994 ou par courriel au a.billette@ste-barbe.com.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DES MERCI SINCÈRES À NOS ÉTUDIANTS.ES QUI ONT TRAVAILLÉ DURANT LA SAISON ESTIVALE

Un énorme MERCI à la dynamique équipe du camp de jour formée par la coordonnatrice Lyvia Charlebois, les animatrices Shakira Lussier Pacheco et Naomie Lavigne ainsi que l'animateur Jacob Gauthier. Un énorme MERCI à notre précieux aide-journalier Matis Dumont. Un énorme MERCI à la préposée à l'entretien du Centre Barberivain et aide au camp de jour, l'enjouée Jasmine Primeau.



MOT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Pour toutes informations en lien avec la sécurité incendie, vous pouvez communiquer avec un membre du Service de sécurité incendie par téléphone au 450 544-1303 ou par courriel au directeur.incendie@ste-barbe.com.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE POUR TOUTES URGENCES VOUS DEVEZ COMPOSER LE 911.

Comportements sécuritaires à adopter pour éviter un incendie :

• Surveillez toujours les objets chauffants comme le fer à repasser et la cuisinière pendant qu'ils sont en fonction.

- En cuisine, gardez le couvercle de la casserole à portée de main et utilisez une minuterie pour calculer le temps de cuisson des aliments.
- Ne placez jamais d'objets combustibles sur le dessus de la cuisinière ou dans le four.
- Évitez d'utiliser en permanence une rallonge pour brancher les appareils de chauffage d'appoint.



- Utilisez les appareils électriques homologués CSA/ULC. Assurez-vous que les fils électriques ne sont pas brisés.
- Éteignez toujours les couvertures chauffantes électriques avant de vous coucher et remplacez-les tous les dix (10) ans.
- Dégagez les sorties et les escaliers en tout temps. Gardez vos objets personnels comme lunettes, appareil auditif, téléphone et clés près du lit, au cas où vous devriez évacuer rapidement la nuit.



Soirée de contes

La bibliothèque Lucie-Benoit vous convie à une soirée de contes.

21 octobre 2023

Métro, boulot, tracteur

Le spectacle Métro, boulot, tracteur représente une opportunité de fouiller nos histoires de village et nos légendes rurales pour leur donner une portée contemporaine, une résonance actuelle. En laissant glisser ces contes sur ses tympans, on s'ouvre à une réflexion sur l'aujourd'hui et le demain en partant d'hier. C'est également le regard d'un exilé urbain sur ses origines agricoles, une manière d'analyser la provenance avec un peu de recul. Ce récit traverse les époques de Sainte-Barbe en abordant la vie des paroissien.ne.s du tout début pour ensuite, examiner les recoins plus sombres du village en visitant l'île du Docteur Lalanne et finalement, franchir la frontière du 21^e siècle avec une histoire à cœur ouvert.



Benoit Loyer

Originaire de Sainte-Barbe, Benoit effectue un retour aux sources et un retour à la maison avec son spectacle solo, *Métro, boulot, tracteur*, qui a déjà été présenté aux prestigieux Dimanches du conte.

Billet en vente à la bibliothèque.



Heures d'ouverture

| | | |
|--------------|-----------------|-----------|
| MARDI | JEUDI | SAMEDI |
| 15h 30 à 18h | 18h 30 à 20h 30 | 10h à 12h |



Centre Barberivain (église)
471, chemin de l'Église
10 \$ • 20 h



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

SERVICE DE TRANSPORT GRATUIT DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT ÇA NE COÛTE RIEN DE L'ESSAYER

Haut-Saint-Laurent, 19 septembre 2023 – Le service de transport par autobus est offert gratuitement aux usagers qui souhaitent se déplacer ou se rendre dans le Haut-Saint-Laurent. Que ce soit pour le travail, les études ou les courses et les loisirs, trois lignes permettent de se déplacer entre les municipalités de Franklin, Godmanchester, Hinchinbrooke, Howick, Huntingdon, Ormstown, Saint-Anicet, Sainte-Barbe, Sainte-Martine, Salaberry-de-Valleyfield et Très-Saint-Sacrement.

Le service est offert en semaine, débutant à 5 h 30 et terminant à 21 h 09. La ligne jaune offre une interconnexion avec le service exo, à partir de Sainte-Martine (vers Montréal). Les lignes verte et bleue offrent une intercon-

nexion entre plusieurs municipalités du Haut-Saint-Laurent, couvrant une grande partie du territoire, ainsi qu'avec les services d'exo et de la Société de transport de Salaberry-de-Valleyfield (vers Montréal et Vaudreuil).

Ça ne coûte rien de l'essayer

Aucune inscription requise, ni carte, ni enregistrement, ni réservation, ni contribution monétaire. Consultez l'horaire, attendez à l'arrêt à l'heure prévue et embarquez, tout simplement.

Pour toute question, visitez le site internet de la MRC ou communiquez avec le service au 450 264-5411, poste 300.

Liens utiles

Modalités des différents services de la MRC : <https://mrchsl.com/services/transport> Horaires du service d'autobus (lien direct) : <https://mrchsl.com/autobus> Carte des services, des circuits et des arrêts Facebook.

Source : Anick Lacroix
Coordonnatrice aux communications
MRC du Haut-Saint-Laurent
450-264-5411, poste 243
anick.lacroix@mrchsl.com

À VENDRE :

Ail du Québec cultivé dans notre Municipalité à la Ferme Richard et Daniel, située au 985, chemin de l'Église à Sainte-Barbe. Il s'agit de producteurs d'ail écologique, sans produit chimique. Récolte d'automne : ail de conservation. Vous pouvez nous contacter par téléphone au 450 373-0211, par courriel au gendronr55@gmail.com et par Facebook : Ferme Richard et Daniel.

Pour publier une annonce classée gratuitement dans le bulletin municipal du mois de décembre « HIVER 2023 », vous n'avez qu'à faire parvenir votre annonce à Maryse Benoit à l'hôtel de ville de Sainte-Barbe, soit par courriel au m.benoit@ste-barbe.com ou par la poste au 470, chemin de l'Église, Sainte-Barbe, JOS 1P0.

Toutefois, si vous désirez y faire paraître votre carte d'affaires, veuillez communiquer avec Les Publications Municipales Inc. au numéro sans frais : 1 877 553-1955.

PUBLICITÉ



RE/MAX

RE/MAX DÉFI (1996) R.S.

Courtier Immobilier agréé
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Québec Inc.



*Votre propriété,
c'est ma priorité*
**Pour vendre ou acheter,
appelez-moi!**

Remo Sabelli

Courtier immobilier agréé, DA, B. Comm.

Cell.: (450) 567-1008

www.remosabelli.com • remosabelli@hotmail.com

121, rue Alexandre, Bur. 21, Sallabery-de-Valleyfield, QC J6S 3K3
Tél.: (450) 371-8878 • Fax: (450) 371-0006
Sans frais: 1-877-371-8878



RE/MAX

Défi (1996) Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Québec inc.

121, rue Alexandre, #21
Salaberry-de-Valleyfield, QC J6S 3K3

*Pour vendre ou acheter
À votre service depuis 2006*
*To buy or sell
Working for you since 2006*

**Michelle
Bourassa**

Courtier immobilier /
Real Estate Broker

Bur. : 450 371-8878 • Cell. : 450 288-2384
www.michellebourassa.com





RE/MAX
Défi (1996) Agence immobilière
 Franchisé indépendant et autonome
 de RE/MAX Québec inc.
 121, rue Alexandre, #21
 Salaberry-de-Valleyfield, QC J6S 3K3

*Pour vendre ou acheter
 À votre service depuis 2006*
*To buy or sell
 Working for you since 2006*

Michelle Bourassa
 Courtier immobilier / Real Estate Broker

Bur. : 450 371-8878 • Cell. : 450 288-2384
www.michellebourassa.com




Matelas Girouard
 Un sommeil de qualité
 à prix exceptionnel

449 chemin de l'église, Sainte-Barbe, Qc J0S 1P0
450.373.3676
matelasgirouard@gmail.com • www.matelasgirouard.com



FRANCIS DAoust
 393, route 132, Local #1
 Sainte-Barbe (Québec) J0S 1P0

T (450) 601-5000
 E francis@pavagedaoust.com
 W www.pavagedaoust.com

PAVAGE • PAVÉ UNI • MURET • TOURBE • MINI-EXCAVATION
 RÉPARATION DE FONDATION • DRAIN FRANÇAIS • DÉNEIGEMENT

*Il reste
 une place
 pour votre
 annonce ici. .*

*Contactez-nous au:
 1 877 553-1955*




RE/MAX
RE/MAX DÉFI (1996) R.S.
 Courtier Immobilier agréé
 Franchisé indépendant et autonome
 de RE/MAX Québec Inc.

121, rue Alexandre, Bur. 21, Sallabery-de-Valleyfield, QC J6S 3K3
 Tél.: (450) 371-8878 • Fax: (450) 371-0006
 Sans frais: 1-877-371-8878

Remo Sabelli
 Courtier immobilier agréé, DA, B. Comm.

Cell.: (450) 567-1008
www.remosabelli.com
remosabelli@hotmail.com

*Votre propriété,
 c'est ma priorité*
 Pour vendre ou acheter,
 appelez-moi!




FORTIER EXTERMINATION
 ARROSAGE D'INSECTICIDE

**STÉPHANE FORTIER
 MAXIME FORTIER**

343, chemin du Bord-de-l'eau
 Ste-Barbe, Qc J0S 1P0
 Courriel: steph.fortier@outlook.com
 C: 450.567.0955



GARAGE
 Sainte-Barbe

Jocelyn Faubert
 Mécanique générale

vente et réparation : Cub Cadet | ECHO | Troy-Bilt | Dolmar | Shindaiwa

427, chemin de l'église
 Sainte-Barbe, QC J0S 1P0
www.garagestebarbe.ca **450 373-0601**



Les Publications Municipales
 Division de 9252-8223 Québec Inc.

Denis Rheault, président
 Courriel: denis@pubmun.com

Concepteurs et imprimeurs de votre journal

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955
www.pubmun.com